

# La notion d'Etat et le vocabulaire politique :

## quelle progressivité ?

### 2<sup>ème</sup> partie : en cinquième

Les nouveaux programmes sont écrits par cycles, et nous invitent à penser la progressivité des apprentissages. Comment construire une notion aussi complexe que celle de l'Etat au cours des cycles 3 et 4 ?

Objectifs :

- Proposer quelques apports théoriques sur la notion d'Etat et sur sa construction historique.
- Réfléchir à la progressivité : comment entrer dans une notion complexe ? comment donner accès à un niveau d'abstraction supérieur ? comment définir des objectifs annuels en terme de vocabulaire ?
- Proposer quelques études (un lieu, un personnage, un texte juridique...) permettant d'entrer dans ces questions, et quelques pistes d'organisation des idées au sein des séquences.

## I. Qu'est-ce qu'un Etat ?

- Un territoire borné par des frontières et une population régis par un pouvoir central (des personnes physiques habilitées à dire le droit et à le faire appliquer en recourant si besoin est à la contrainte).
- La clarification wébérienne : dans Economie et société (1922), Max Weber formule ainsi le seul point commun à toutes les formes d'Etat possibles : la monopolisation de la violence légitime.
- Max Weber distingue :
  - Des Etats patrimoniaux : Un gouvernement comparable à celui du chef de famille dans les sociétés patriarcales ; Une absence de distinction entre patrimoine du souverain et patrimoine public ; L'exercice du pouvoir n'est pas juridiquement borné
  - Des Etats modernes : Institutionnalisation : l'Etat est une entité abstraite indépendante de la personne des gouvernants ; Rationalisation : bureaucratie, recherche de l'efficacité ; Prévisibilité : application des textes juridiques en vigueur
- L'Etat est donc une construction historique (schématiquement : naissance dans l'Antiquité, affaiblissement à l'époque féodale, modernisation à partir du XII<sup>ème</sup> siècle), mais quelle que soit l'époque des questions communes se posent : D'où vient le pouvoir ? Pour quelles raisons les hommes consentent-ils à ce pouvoir ? Quel est le rôle de la religion dans les logiques étatiques ? Le rôle de la violence, et notamment de la guerre ? Quelle forme doit prendre l'Etat pour être le meilleur possible ? Quel doit être le périmètre des missions de l'Etat ?

## II. Quelques repères par cycle

- Cycle 3 : du souverain à l'Etat
  - En CM1 : le souverain : Clovis, Charlemagne, Louis IX, François 1<sup>er</sup>, Henri IV, Louis XIV... donnent quelques repères sur le pouvoir royal (sacre, décisions, réalisations...). Louis XVI et Napoléon Bonaparte incarnent des ruptures et de nouvelles façons de gouverner.
  - En CM2 : la République vécue, abordée par le prisme des cérémonies, de l'école, des droits.

- En sixième : les notions de royaume, empire, Etat.
- Cycle 4 : pouvoirs, formes et missions de l'Etat
  - **En cinquième : la notion de pouvoir, les liens entre pouvoirs politiques, religieux et sociaux (noblesse).**
  - En quatrième : la réflexion sur la source et donc la légitimation du pouvoir, les différentes formes que revêt l'Etat
  - En troisième : la question du périmètre de l'Etat : jusqu'où étendre ses missions ? jusqu'où les faire reculer ?

### **III. La notion d'Etat en classe de cinquième : l'affirmation de l'indépendance de l'Etat vis-à-vis des autres pouvoirs (religion, aristocratie)**

Les sociétés médiévales sont très marquées par la religion et par la proximité des pouvoirs politiques et religieux, sous forme de concurrence en occident, de fusion en orient et d'indifférenciation dans le monde musulman. Mais de nouvelles manières de concevoir ces rapports s'imposent peu à peu et conduisent à redéfinir le pouvoir politique et donc l'Etat.

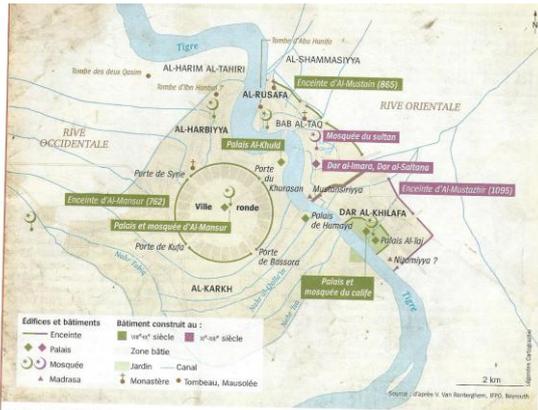
#### **Th. 1: Chrétientés et islam (Vie - XIIIe siècles), des mondes en contact**

- Dans l'empire byzantin, le pouvoir politique domine le pouvoir religieux. Le basileus est à la tête de l'Eglise (il nomme le patriarche de Constantinople, convoque les conciles, excommunie ses opposants...), même si l'Eglise reste puissante et veut affirmer son autonomie. On peut parler d'une fusion des deux pouvoirs entre les mains du basileus.
- Dans l'occident chrétien, pouvoirs spirituels et temporels sont nettement distingués : l'Eglise, née en dehors des structures impériales romaines, est dès l'origine un lieu autonome de pouvoir qui défend son autonomie face aux pouvoirs temporels. Ils sont concurrents, l'un cherchant à dominer l'autre. Sous Charlemagne c'est bien le pouvoir politique qui domine l'Eglise (les prélats sont les vassaux de l'empereur, qui joue un rôle important dans leur nomination, mais a besoin d'eux pour légitimer son pouvoir), alors que la réforme grégorienne voit s'affirmer un mouvement inverse, la volonté de l'Eglise s'affranchir du pouvoir temporel, voire de le dominer. On peut donc parler d'une concurrence / coopération entre les deux pouvoirs.
- Dans le monde musulman, les deux pouvoirs sont au départ indifférenciés dans le cadre d'une théocratie: Mohamed et ses successeurs sont à la fois des chefs religieux et politiques. Il n'y a pas d'Eglise, donc pas de chef de l'Eglise. Les premiers califes jouissent d'un pouvoir absolu sur le plan judiciaire, fiscal, religieux, militaire... mais doivent eux-mêmes se soumettre aux préceptes divins, et leur loi doit être conforme à la charia. Mais ce système théocratique est progressivement remis en cause, les califes perdant tout pouvoir réel au profit des émirs, vizirs, chefs religieux et oulémas qui s'imposent comme les seuls autorisés à interpréter le Coran donc à dire le droit. Les champs du politique et du religieux ne se recouvrent pas complètement, les rapports sont complexes et ne peuvent être ramenés à un seul modèle théorique.

# Th. 1 Séq. 3 : L'islam : pouvoirs, sociétés, cultures

## Une entrée possible : Bagdad au moyen-âge

Document issu de la revue L'Histoire, juin 2015.



**UNE VILLE POLYCENTRIQUE**  
Toute reconstruction de la topographie historique de Bagdad est hypothétique, du fait de la rareté des vestiges remontant à l'époque de sa plus grande extension, en raison également de la modification du cours du Tigre depuis le Moyen Âge. L'incertitude est plus grande sur la rive ouest, où la ruine précoce de la Ville ronde d'Al-Mansour, dès le 10<sup>e</sup> siècle, a brouillé les repères.

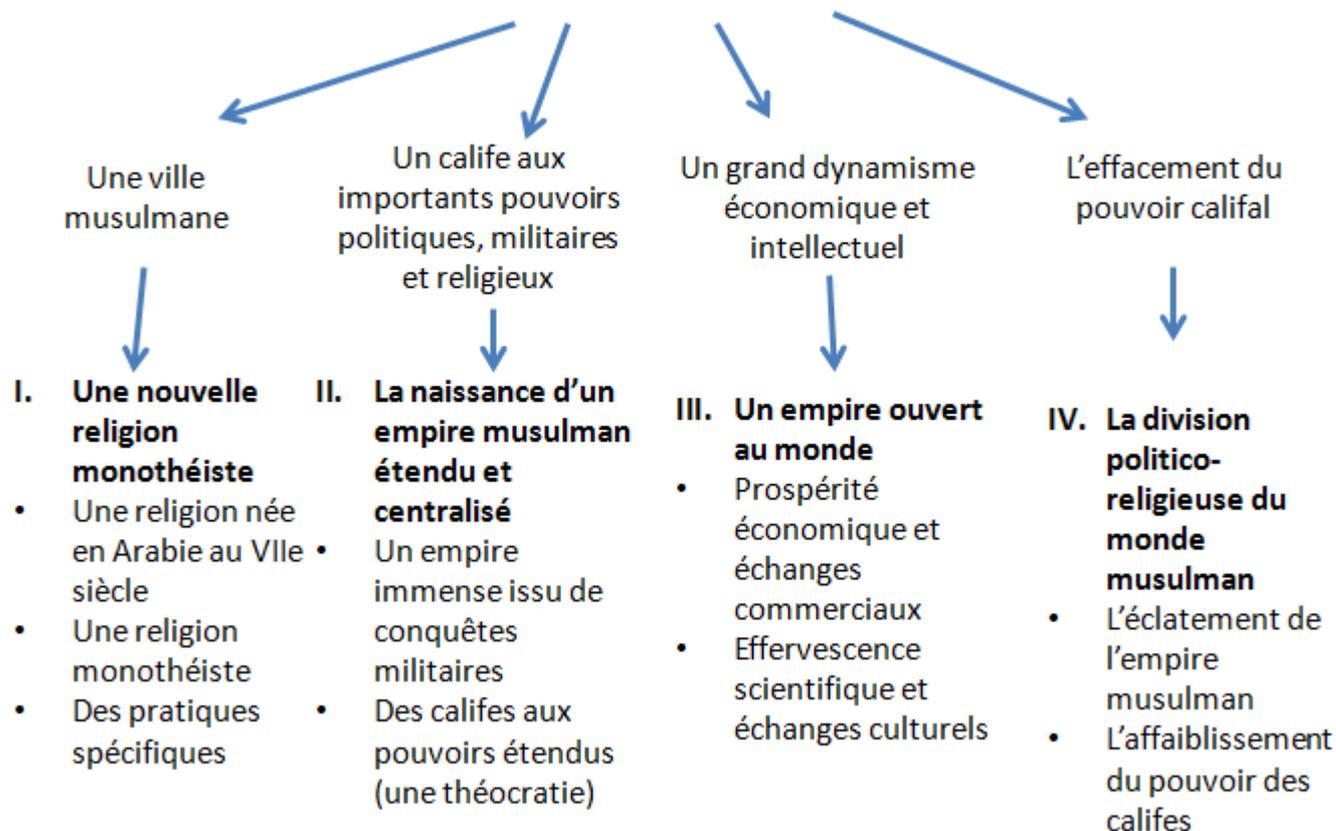
La ville ronde est fondée par le second calife abbasside al-Mansur en 762. Le plan est révélateur des pouvoirs du calife : au centre l'ensemble palatial (palais de la Porte d'Or, bureaux princiers, grande mosquée), et loin du centre, un anneau urbain cerné de remparts intérieurs et extérieurs. Al-Mansur fait rapidement édifier une nouvelle cité palatiale sur la rive du Tigre où il réside le plus souvent (palais, mosquée, résidences des officiers et casernement des troupes) : révèle un souverain omnipotent, régnant sur un empire centralisé, il concentre entre ses mains tous les pouvoirs régaliens, nomme les vizirs (conseillers), les chefs d'armée, les

gouverneurs, les précepteurs d'impôts, dirige l'administration centrale et provinciale, le prélèvement des impôts, fait frapper monnaie à son nom, contrôle l'appareil judiciaire, nomme les cadis (juges), commande les expéditions militaires, dirige la prière et le pèlerinage à la Mecque... Une soumission totale lui est due. Ravagée en 813, le développement de la ville se poursuit sur l'autre rive du Tigre.

Une véritable effervescence scientifique aux IX et X<sup>ème</sup> siècles : le mécénat (du calife al-Mamun notamment, mais aussi des hauts dignitaires de la cour) permet une intense activité de traduction et de commentaire d'ouvrages indiens, persans et surtout grecs, touchant à tous les domaines du savoir profane. De véritables progrès en astronomie, mathématiques, médecine... Ces ouvrages et leurs commentaires sont ensuite traduits en latin et en hébreu, permettant à la science gréco-arabe de féconder la pensée scientifique de l'occident latin.

Au Xe siècle, les califes s'installent dans un quartier au sud-est de la ville, au sein d'un complexe palatial à l'abri d'un rempart édifié au sein même de la ville, littéralement retranchés de la vie urbaine (la Dar al-Khilifa). Témoigne de l'affaiblissement du califat, proportionnel à son enfermement dans ses palais. L'édification de la Dar el-Sultana en plein cœur de la ville révèle que le pouvoir réel appartient désormais aux sultans, alors que dans les provinces de l'empire gouverneurs locaux et grandes familles se saisissent du pouvoir. Les oulémas, savants en sciences religieuses, s'imposent progressivement comme la seule autorité religieuse au nom de leur capacité à interpréter le coran. Ils fixent le droit musulman qui définit obligations rituelles, préceptes moraux, règles sociales, institutions publiques. Les Abbassides cherchent leur appui : leur accordent pensions et postes, sollicitent leur avis. Ils sont soutenus par la piété populaire, et les califes ont de plus en plus de mal à affirmer leurs prérogatives.

# Bagdad au moyen-âge

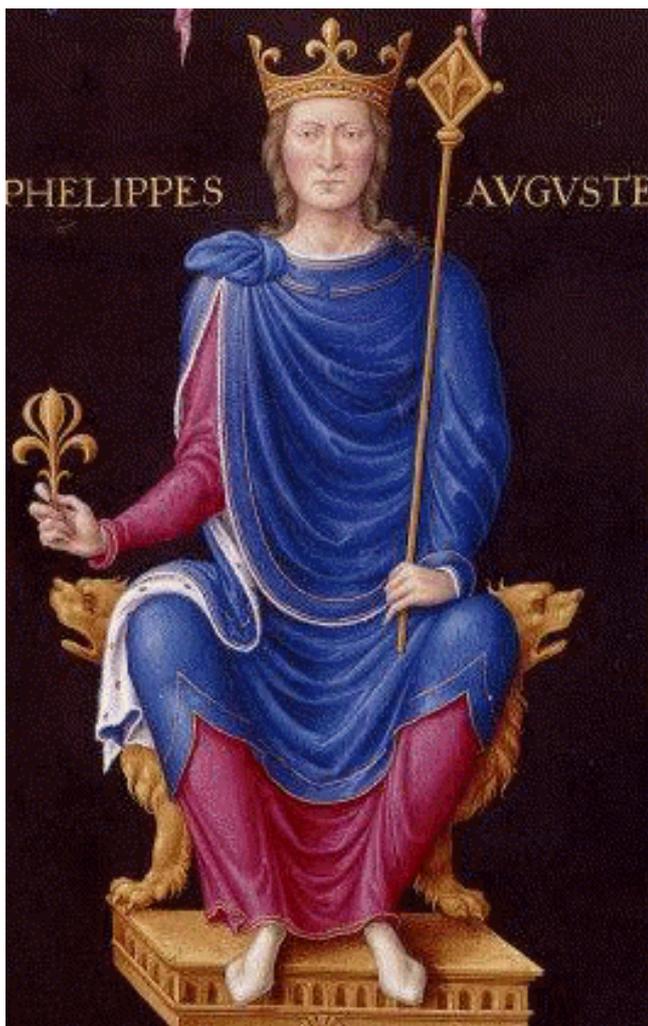


On reviendra à cette occasion sur la notion d'empire déjà abordée en sixième.

## Th. 2 Séq. 3 : L'affirmation de l'Etat monarchique

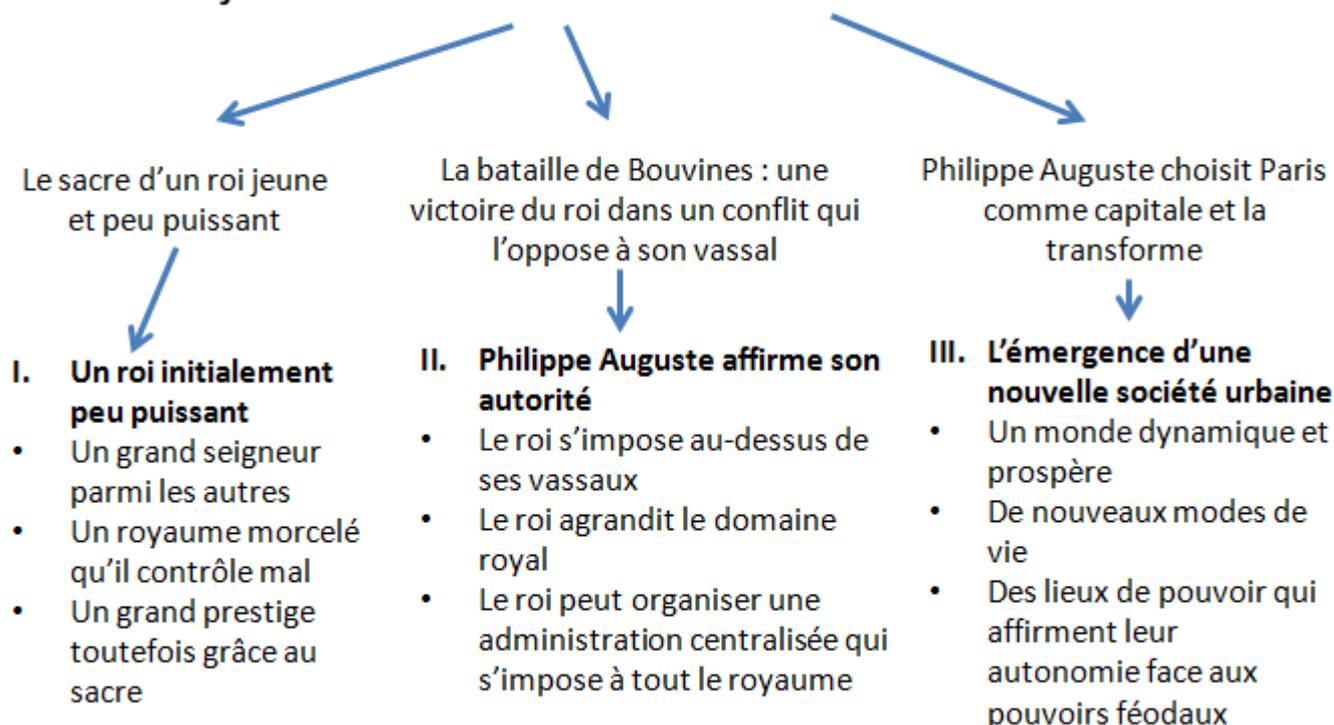
La société féodale s'oppose point par point aux caractéristiques de l'Etat moderne : pas de centre politique capable de prescrire le droit ni de recourir à la contrainte pour le faire appliquer, superposition de plusieurs autorités capables de le faire. Le roi dépend étroitement de ses vassaux : il fait la guerre en levant le ban et l'arrière-ban (pas d'armée permanente ni nationale), et gouverne assisté de sa curia regis (les vassaux participent aux décisions qui concernent le royaume). Il ne contrôle réellement que le domaine royal où, comme tout seigneur, il peut imposer les normes, juger et prélever l'impôt, il ne peut compter que sur les revenus de son domaine pour financer les dépenses de son gouvernement. L'Etat moderne s'impose pourtant : construction d'un centre qui impose progressivement à ses rivaux son double monopole de prescrire le droit de façon autonome et de le faire appliquer par la contrainte. Trois ressources sont utilisées : la force des armes, la puissance de l'argent et l'autorité légitimatrice des symboles et des mots, toutes trois étroitement liées. Le règne de Philippe Auguste est une étape importante dans ce processus, qui permet au roi d'être incontestablement supérieur à tous les grands seigneurs, d'imposer des impôts à ses sujets, de mettre en place une armée permanente et de choisir lui-même ses conseillers en fonction de leurs compétences. La guerre de Cent Ans ébranle ces acquis, mais la victoire de Charles VII permet à son fils d'écartier définitivement la menace armée des grands seigneurs. La naissance de l'Etat résulte aussi de la stratégie de l'aristocratie et de la bourgeoisie qui y trouvent un intérêt : processus d'aliénation volontaire, consentie et légitimée par la sécurité qu'elle offre en contrepartie. Ex : l'impôt est consenti parce qu'il finance l'armée, qui sécurise le territoire. La mise en place d'une armée permanente s'accompagne de la mise en place de la taille permanente et annuelle : l'une légitime l'autre, et elles sont toutes deux des piliers de l'Etat moderne.

La naissance de la modernité peut être introduite par une étude portant sur le règne du roi Philippe Auguste :



L'autorité du roi est alors légitimée par le droit divin et le prestige personnel du monarque : l'Etat utilise des symboliques à forte charge émotionnelle pour mobiliser le consentement des populations (nécessaire pour imposer l'impôt, car plus efficace que le recours à la force). L'exemple de la bataille de Bouvines souligne le rôle de la guerre dans les logiques étatiques. On soulignera ainsi que si en France la victoire de Bouvines permet au roi de se placer au-dessus de ses vassaux et donc de décider sans leur avis (déclin de la curia regis => origine de la monarchie absolue), en Angleterre la défaite du roi Jean sans Terre aboutit au résultat inverse (renforcement de la curia regis => origine de la monarchie tempérée). C'est donc bien un type d'Etat parmi d'autres qui se met alors en place en France, et non un modèle universel.

## Le règne de Philippe Auguste (1179-1223) : une étape majeure dans la naissance de la modernité.



On pourra alors définir l'Etat moderne qui commence alors seulement à s'affirmer : un Etat qui définit le droit, rend la justice et prélève l'impôt sur l'ensemble de son territoire, s'appuyant pour cela sur des fonctionnaires choisis pour leurs compétences.

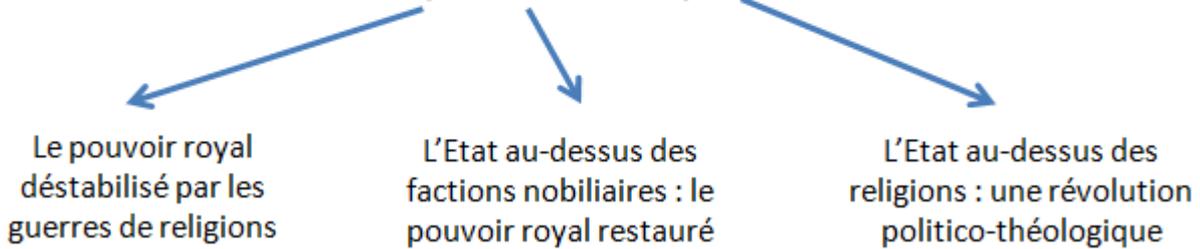
### **Th. 3 Séq. 3 : Du prince de la Renaissance au roi absolu**

Ce point pose la question du pouvoir royal et des rôles respectifs du souverain et de la noblesse. Des continuités : l'Etat moderne progresse (le nombre de fonctionnaires augmente, une bureaucratie se met en place, les fonctions régaliennes sont définies, les différents conseil du roi se spécialisent), l'absolutisme s'affirme (la notion est contestée mais encore opérationnelle à condition de l'entendre comme un projet et non comme une réalité : le roi revendique désormais pour lui seul la puissance souveraine et le pouvoir législatif sans partage - cf lit de justice de François Ier en 1527, ou de Henri IV en 1599), l'autorité royale est de plus en plus personnifiée (mise en scène de l'autorité, propagande royale, rôle de la symbolique). Le roi s'affirme par rapport à la noblesse : François Ier réduit à sa merci ses derniers grands vassaux, et affirme le pouvoir royal au-dessus d'une noblesse de cour (il est "empereur en son royaume"). Sous Henri IV le pouvoir royal est déstabilisé par les guerres de religion, qui sont aussi des conflits entre factions nobiliaires, mais le roi parvient à restaurer le pouvoir royal et la paix (ce rôle est mis en avant par la propagande royale). Louis XIV affirme clairement ses prétentions absolutistes et son désir de domestiquer la noblesse après l'épisode de la Fronde, mais sa ferme reprise en main n'est pas la seule raison de l'apaisement des relations avec la noblesse : la guerre et son financement par un système "fisco-financier" qui associe le roi et les élites dans une communauté d'intérêts y jouent un rôle majeur. Dernier élément de continuité : la monarchie s'affirme par rapport aux pouvoirs spirituels (François Ier obtient le droit de nommer le haut clergé, Henri IV impose par l'Edit de Nantes l'Etat au-dessus des religions, Louis XIV affirme son indépendance vis-à-vis du pape par une politique gallicane).

On peut reprendre le plan suggéré par Eduscol (François Ier, roi humaniste parmi les nobles ; Henri IV, roi de consensus contre les factions ; Louis XIV, roi guerrier maître de la noblesse) et introduire chaque étape par une étude :



## Henri IV et l'Edit de Nantes : la restauration du pouvoir royal



## Louis XIV et Versailles : l'affirmation d'un projet absolutiste



Ce travail permettra de préciser la notion d'Etat moderne (bureaucratie, intendants...) et d'introduire la notion de monarchie absolue : Etat dans lequel le monarque gouverne seul ou avec ses conseils et impose ses décisions aux élites aristocratiques. Son pouvoir s'appuie en France sur l'affirmation d'un droit divin. Là encore, la guerre joue un rôle majeur dans le renforcement du système étatique.

Tableau de synthèse : la notion d'Etat et le vocabulaire politique - repères de progressivité

	Un Etat est :	Cycle 3		Cycle 4		
		CM1-CM2	Sixième	Cinquième	Quatrième	Troisième
L'Etat personifié : le souverain	Un territoire et une population...	Royaume	Royaume Etat, cité-Etat Empire	Royaume Etat Empire	Royaume Etat Empire	Etat
	... régis par des gouvernants qui exercent certaines fonctions (décider, juger, combattre)...	Roi Empereur	Roi Empereur	Roi, monarque absolu Empereur (Basileus, Calife)	Roi, monarque absolu Empereur Séparation des pouvoirs	Séparation des pouvoirs Dirigisme Chef totalitaire
L'Etat abstrait : la codification du droit et du pouvoir	... et disposent d'un monopole de la contrainte légitime...		Justice* Armée* Impôts	Justice* Armée* Impôts	Justice* Armée* Impôts	Justice* Armée* Impôts
	... qui est justifié et légitimé par des valeurs et des symboles.		Droit divin Citoyenneté*	Droit divin	Droit divin Citoyenneté* Souveraineté nationale Nation Valeurs républicaines*	Citoyenneté* Souveraineté nationale Nation Valeurs républicaines*
	L'Etat s'appuie sur une administration...		Administration Fonctionnaires	Administration Fonctionnaires	Administration Fonctionnaires	Administration Fonctionnaires
	... et sur des textes juridiques.		Loi*	Loi *	Universalité des lois* Constitution* Déclaration des droits*	Universalité des lois* Constitution * Déclaration des droits*
L'Etat en débat : des questions toujours actuelles	Il entretient des relations variables avec d'autres pouvoirs (religieux, économiques, sociaux).			Théocratie Absolutisme	Laïcité*	Laïcité*
	L'Etat peut prendre des formes multiples selon l'organisation des pouvoirs qui est choisie.				Monarchie absolue ou constitutionnelle Empire autoritaire République démocratique*	République démocratique* (parlementaire, semi-présidentielle) Totalitarisme
	Les missions de l'Etat sont plus ou moins étendues.		Maintien de l'ordre et défense du territoire	Maintien de l'ordre et défense du territoire	Maintien de l'ordre et défense du territoire Education	Maintien de l'ordre et défense du territoire Education Etat providence Institutions supranationales

Royaume : première occurrence de la notion

Justice\* : terme étudié également en EMC

Bibliographie :

